

Sommaire



Infos utiles

Mairie: 04 66 74 22 88

Police Municipale: 04 66 74 36 95

CCAS: 04 66 74 61 83

Centre Socio Culturel: 04 66 74 32 47 **Ecole Maternelle:** 04 66 74 25 54 **Ecole Primaire:** 04 66 74 22 79

Bibliothèque Municipale: 04 66 74 16 85

Lycée Geneviève De Gaulle Anthonioz : 04 66 74 62 10

Crèche / Halte-Garderie: 04 66 74 38 28 Gendarmerie Bernis: 17 ou 04 66 71 39 10 **Sapeurs Pompiers:** 18 ou 04 66 63 36 00

SAMU: 15

TANGO Bus N° Indigo : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)





M LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MILHAUD Directeur de la publication :

Jean-Luc Descloux

Rédacteurs en chef : Les élus de la commune Mairie de Milhaud

1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD

Tél.: 04 66 74 22 88 Fax: 04 66 74 11 94 www.ville-milhaud.fr Crédit photo couverture: Shutterstock Conception - réalisation - conseil éditorial :

Barcelona & co - 8, rue de Berne

30000 Nîmes

www.barcelona-co.fr

Editodu maire



"...notre équipe et moi-même nous nous mettons au service de tous, pour notre petite ville afin qu'elle puisse prendre, à l'image de ce nouveau magazine d'informations et comme promis, un nouveau départ."

e 30 mars dernier les urnes ont rendu leur verdict : une majorité de milhaudoises et milhaudois a souhaité que notre équipe soit élue pour mettre en place le projet que nous avons proposé. Qu'ils en soient remerciés.

Ce résultat a bien confirmé votre désir de changement pour gérer activement et efficacement notre commune pour les 6 années à venir. Cette confiance nous conforte dans nos options clairement exprimées et nous nous sommes engagés à les mettre en œuvre dès notre prise de fonction. Cela nous donne des responsabilités assumées avec enthousiasme.

La tâche à accomplir sera menée dans le souci de l'intérêt général. Les enjeux sont importants, vous les connaissez :

- Créer des emplois à Milhaud
- Répondre aux contraintes imposées en matière de taux de croissance, logements sociaux, densification de l'habitat, mixité sociale le tout dans des quartiers agréables à vivre
- Améliorer notre qualité de vie grâce à des équipements publics au service de tous
- Donner à nos écoles de meilleures conditions de travail, et les moyens pour appliquer la réforme des rythmes scolaires.
- Améliorer la sécurité dans tous les domaines (risques naturels, circulation, exaction et vandalisme)
- Préserver notre patrimoine urbain, naturel et agricole.
- Encourager les initiatives en matière économique
- Maintenir et développer les liens qui unissent les habitants

Un premier état des lieux nous a confirmé l'impérieuse et nécessaire réorganisation des services municipaux, elle est en cours d'achèvement.

Nous voulons que chaque agent se sente à sa place et reconnu à sa juste valeur pour donner le meilleur pour notre commune.

Les priorités ont été hiérarchisées sans ne rien négliger.

Les idées que nous devons confronter à la réalité des chiffres sont nombreuses. Nous ne baisserons pas les bras bien au contraire, conscients que notre capacité d'action dépendra des financements que nous serons capables de mobiliser et de maitriser.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, il nous faut trouver des sources d'économie et des recettes supplémentaires, ils nous permettront de dégager les moyens financiers nécessaires à nos projets dans la perspective du développement de notre cité.

Un audit comptable de l'état de nos finances sera lancé très prochainement.

Les premiers objectifs qui nous ont mobilisés dès le mois d'avril :

- La réforme des rythmes scolaires imposée aux communes, dans la précipitation, sans réelle concertation et sans financement pérenne alors que la dotation de l'Etat aux communes est en nette régression.
- Le Centre Aéré (ALSH) dont le succès de juillet dernier est prometteur
- Le PLU à substituer au POS, Milhaud étant la dernière commune à l'appliquer. Ce chantier sera ouvert avant la fin de l'année.
- L'achèvement des travaux de la rue des Mûriers

Le temps de la campagne électorale avec ses tensions fait partie du passé : nous sommes élus pour six ans.

Ainsi ce n'est pas le travail qui manque, c'est pourquoi notre équipe et moi-même nous nous mettons au service de tous, pour notre petite ville afin qu'elle puisse prendre, à l'image de ce nouveau magazine d'informations et comme promis, un nouveau départ.

Jean Luc Descloux



Nouvelle Image

UNE NOUVELLE IDENTITE POUR NOTRE PETITE VILLE



MILHAUD

La période estivale n'a pas été de tout repos pour l'équipe municipale et le groupe communication.
« L'actualité est dense et nous souhaitons que le logo et le nouveau magazine soient fins prêts pour la rentrée afin d'expliquer notre action » précise le Maire Jean Luc Descloux.

LE NOUVEAU LOGOTYPE,

à partir duquel seront déclinés les différents supports de communication, se veut être plus proche de l'esprit de Milhaud et de ses habitants :

Humain, généreux, dynamique, et résolument tourné vers l'avenir.

« M » LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MILHAUD

et notre nouvelle charte graphique vont donner un nouvel élan à notre communication interne et externe.

Ce numéro est un hors-série qui retrace les premier mois du mandat de la nouvelle équipe municipale. Le magazine paraitra 3 fois par an, à partir de janvier 2015.





En octobre, les milhaudois découvriront la nouvelle version de notre site internet, plus complet, régulièrement tenu à jour et plus interactif. Il complétera les informations parues dans le magazine notamment avec la mise à jour des calendriers d'animations culturelles et associatives, les menus des cantines et actualités...

Ces deux outils d'informations seront autant de liens entre les milhaudois et leur mairie.



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

SUR LA COMMUNE DE MILHAUD

Notre lettre du 06 août 2014 vous a fait part de l'action entreprise par la municipalité de Milhaud en concertation avec celles de Bernis, Marguerittes et Caissargues, afin d'obtenir de la Communauté d'Agglomération, le rétablissement de la collecte bi-hebdomadaire des ordures ménagères.

Monsieur Yvan LACHAUD, Président de Nîmes Métropole, sensibilisé aux difficultés que les administrés pouvaient rencontrer du fait de l'aménagement de la prestation dont ils bénéficiaient jusqu'ici, et des nouvelles modalités de ramassage prévues pour certaines voies du village, a répondu favorablement à notre demande.

Il soumettra à la réunion du conseil communautaire du 22 septembre 2014, le retour à deux ramassages par semaine.

Par ailleurs et en raison de quelques situations particulièrement délicates, des ajustements au niveau de la collecte ont été proposés sur le terrain avec l'agrément du prestataire de service.

Cela aura bien évidemment un coût, et se traduira par une probable augmentation de la taxe d'enlèvements des ordures ménagères.

Pour limiter cette augmentation du prix du service, Nîmes Métropole envisage de prendre les dispositions suivantes :

- mise en concurrence du délégataire de service
- ramassage de jour qui pourrait se situer dans la fourchette 5h/12h.

Nous suivons et restons très attentifs à l'application de ces dispositions. Il nous a paru important de

préciser que les mesures devant être prises par Nîmes métropole au sujet du rythme de la collecte sont la résultante de l'action conjointe que les communes de Milhaud, Bernis, Marguerittes et Caissargues rattachées à Sud Rhône Environnement (dépôts à Beaucaire) ont mené auprès de cette dernière.

Cette action a été dictée par le souci d'apporter satisfaction au plus grand nombre d'usagers des quatre communes concernées qui ont estimé que la nouvelle cadence de ramassage des ordures ménagères ne leur donnait plus, pour des questions d'hygiène liées au stockage, au climat et à un certain mode d'alimentation estival dans notre région, la même qualité de service il s'agissait d'une question d'intérêt général que nos quatre communes, en parfaite solidarité, ont dû régler au plus tôt.

Info de dernière minute !

Concernant les problèmes d'odeurs pestilentielles ressenties à Milhaud : les élus se sont préoccupés du problème. Ils ont obtenu confirmation sur place que ces odeurs provenaient de l'unité de compostage des boues de la station d'épuration de Nîmes. Monsieur Max Portal directeur du SITOM a expliqué à nos élus que la solution définitive devrait être l'incinération de ces boues. Ce projet est à l'étude et pourrait être effectif, après l'accord des différentes communautés concernées, dans les prochains mois.

Événements phares



Finale des Graines de Raseteurs à Milhaud, par Nîmes Métropole

27 septembre

Grande opération de promotion de la course camarguaise, cet événement participe à la découverte de jeunes talents dans les communes de l'agglomération.

Cette compétition est destinée aux élèves raseteurs, les principaux critères d'évaluation étant la manière élégante et loyale que démontrent ces jeunes lors des courses. Ils sont également jugés sur les valeurs telles que le respect dont ils font preuve vis à vis de l'animal et du public.

Considérant le succès rencontré par ce dispositif lors des précédentes éditions, Nîmes Métropole reconduit son partenariat avec la Fédération Française de la Course Camarquaise.

C'est avec joie et fierté que Milhaud accueillera cet évènement notoire dans la culture camarguaise.



Commémoration du centenaire de la première guerre mondiale 11 novembre 2014

Le 1er août, il y a juste 100 ans, retentissait à travers tout le territoire, le tocsin annonçant la mobilisation générale.

Deux jours après, l'Allemagne déclarait la guerre à la France.

Notre pays allait dès lors sombrer dans un conflit total et planétaire au cours duquel huit millions et demi de français partiront au combat entre 1914 et 1918.

La municipalité de Milhaud a souhaité commémorer cet évènement historique en faisant retentir en ce vendredi ler août 2014 à 16h, les cloches de l'église et du temple de la commune, pour rendre hommage à ceux qui ont tout quitté pour ce conflit.

C'est le premier temps fort du calendrier commémoratif du centenaire. Le prochain grand rendez-vous est fixé le 11 novembre 2014.

Nous donnerons à la cérémonie que nous organiserons ce jour-là une solennité particulière.

Des animations seront également proposées au cours du mois de novembre (exposition, conférences, concert) dont nous définissons en ce moment la programmation.



Septembre

Vendredi 5

REVIVRE

16h30 course emboulée 18h30 abrivado

Samedi 6

FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé par la Mairie 09h00 **SALLE DES FÊTES**

REVIVRE

12h00 abrivado. 18h30 abrivado 21h30 charlotade (fermeture à 2h00)

DOUBLETTE PROVENÇAL SOUVENIR MAURICE NEGRE

BOULE MILHAUDOISE 14h30 **BOULODROME**

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

Pièce de Molière Par les ateliers théatre de la Compagnie C'est Maintenant Mise en scène Kader Roubahie 20h30 **SALLE DES FÊTES**

Dimanche 7

PÉTANQUE TRIPLETTE MIXTE

BOULE MILHAUDOISE 15h00 **BOULODROME**

Dimanche 14

VIDE GRENIER MC SONO

BOULODROME

Samedi 20

BENJAMIN LEBLANC "EN AVANCE DES BRAS CASSÉS"

Spectacle humoristique 20h30 **SALLE DES FÊTES**

Dimanche 21

VIDE GRENIER
PAROISSE CATHOLIQUE
BOULODROME

Samedi 27

11h00 FINALES DU CONCOURS

D'ABRIVADOS NIMES METROPOLE

17h00 **GRAINES DE RASETEURS**

Village + Boulodrome Arènes

Octobre

Dimanche 5

VIDE ÉCURIE

Club Taurin

FÊTE DES FAMILLES

Ouverte à tous Jeux et repas partagés

CENTRE SOCIO-CULTUREL

Association Milhaudoise Intergénérationnel (AMI)

Dimanche 12

VIDE GRENIER

LOU FESTAÏRE

BOULODROME

Du lundi 13 au Dimanche 19

LA SEMAINE BLEUE

Semaine nationale des retraités et personnes âgées organisé par le CCAS en partenariat avec Les Jardins de Médicis et le Club des Aînés: "Observatoire de l'Age", "Marche Bleue", liens et jeux intergénérationnels, contes, goûter dansant et bien autres animations novatrices pour nos ainés cette année à Milhaud.

Lundi 13

CONCOURS DE BELOTE

organisé par le Club des Ainés 14h30 **SALLE DES AINÉS** (Semaine Bleue)

Vendredi 17

MARCHE BLEUE DANS MILHAUD

ballade avec animations surprises

14h **VILLAGE** (Semaine Bleue)

INITIATION AUX JEUX DE CARTES

de 8 à 88 ans 16h45 **CENTRE SOCIO-CULTUREL**

ouvert à tous

(Semaine Bleue) organisé par AMI

CONCOURS DE TAROT 20h30 CENTRE SOCIO-CULTUREL

ouvert à tous (Semaine Bleue) organisé par Association Milhaudoise Intergénérationnel (AMI)

Samedi 18

GOÛTER SPECTACLE POUR LES AINÉS

(Semaine Bleue)
14h00 **SALLE DES FÊTES**

Vendredi 24 et samedi 25

FESTIVAL ARABO-ANDALOU ANDALOUS'ART SALLE DES FÊTES

Novembre

Samedi 8

SCÈNE D'AGGLO « CARTE BLANCHE »

MAIRIE / NIMES METROPOLE Univers musical de Francis Blanche 19h00 **SALLE DES FÊTES**

Lundi 11

COMMÉMORATIONS DE L'ARMISTICE DE LA 1ERE GUERRE MONDIALE

Lundi 11 au samedi 22 novembre

CÉLÉBRATIONS DU CENTENAIRE DE LA 1ERE GUERRE MONDIALE

(expositions, concert, conférences, projection de films...)

Dimanche 16

REPAS ANNUEL « MOULES-FRITES »

CLUB TAURIN MILHAUDOIS 12h00 **SALLE DES FÊTES**

Cet agenda est appelé à être parfois modifié et à être complété : plus d'informations disponibles en Mairie et aux centre socio culturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le prochain site internet de la commune.

Découvrez votre équipe municipale



Jean-Luc DESCLOUX
Maire de MILHAUD
Vice-président de Nîmes Métropole,
délégué aux extensions de territoire
et de compétences et au pôle
métropolitain



Joseph COULLOMB
1er Adjoint
Délégué à la coordination de
la municipalité, administration
générale, protocole, patrimoine,
et gestion du domaine public



Elisabeth METRAZ-BRUNAND 2° Adjoint Déléguée au Budget, aux finances et à la gestion du personnel



Huguette SARTRE 3° Adjoint Déléguée aux affaires culturelles et associatives Déléguée Communautaire



Denis MERLO
4º Adjoint
Délégué au développement
économique, commerce, artisanat,
agriculture et cours d'eaux
Délégué Communautaire



Cécile COULON 5° Adjoint Déléguée aux affaires sociales et au logement



Marcel RODRIGUEZ 6° Adjoint Délégué à l'urbanisme, l'environnement, l'écologie et aménagements urbains



Aurélie FOUCHARD 7° Adjoint Déléguée à l'éducation, aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse



Gérard PEYTAVIN 8º Adjoint Délégué à la sécurité



Zineb HADDOU-OU-RAHOU Déléguée à la lutte contre l'exclusion, l'emploi, et aux affaires juridiques



Sylvain FOURNIER Délégué à la communication externe et interne



Sandrine DUBOIS
Déléguée aux écoles, restauration scolaire, et



André BOLJAT Délégué aux services espaces verts, services techniques, voirie, bâtiments et réseaux



Marie-Pierre LLOBET Déléguée aux sports et aux festivités



Frédéric ZANONE Délégué à la prévention, médiation, et brigade



Muriel BURST Déléguée à la solidarité et aux personnes âgées



Michel ANTON Délégué à l'informatique et aux nouvelles technologies

ES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Les commissions

- 1 COMMISSION PERSONNEL: Présidente: METRAZ BRUNAND Elisabeth. Titulaires: COULON Cécile; SARTRE Huguette; COULLOMB Joseph; BOLJAT André; DURAND-MARTIN Isabel; PELLERIN Éric. Suppléants: VENZAL David; RODRIGUEZ Marcel; LLOBET Marie-Pierre; PEYTAVIN Gérard; FOUCHARD Aurélie, TOURNIER Bernard; SERAPHIMIDES Philip.
- 2 ADMINISTRATION GENERALE, PATRIMOINE, GESTION DU DOMAINE PUBLIC : Président : COULLOMB Joseph; Titulaires : BOLJAT André; MERLO Denis; FOURNIER Sylvain; BATIGNES Jocelyne; DURAND MARTIN Isabel; SERAPHIMIDES Philip. Suppléants: RODRIGUEZ Marcel; FESQUET Dominique; CHOUIRFA Mourad; DUBOIS Sandrine; ANTON Michel, TOURNIER Bernard; PELLERIN Éric.
- 3 FINANCES: Présidente: METRAZ-BRUNAND Elisabeth. Titulaires: CHOUIRFA Mourad; COULLOMB Joseph; FESQUET RODRIGUEZ Marcel; TOURNIER Bernard; SERAPHIMIDES Philip; Suppléant : BOLJAT André, BATIGNES Jocelyne; FOUCHARD Aurélie; DUBOIS Sandrine; ANTON Michel;
- DURAND-MARTIN Isabel; GARCIA José.

 4 AFFAIRES CULTURELLES, VIE ASSOCIATIVE, SPORTS:
 Présidente: SARTRE Huguette. Titulaires: LLOBET Marie Pierre; VENZAL David; CAUMES Sandrine; PEYTAVIN Gérard; TOURNIER Bernard; GARCIA José. Suppléants : DUBOIS Sandrine; COULON Cécile; ZANONE Frédéric; FOUCHARD Aurélie; BURST Muriel; SIRVENT-FERNANDEZ Paule; PELLERIN Éric.
- 5 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COMMERCE, ARTISANAT, AGRICULTURE ET COURS D'EAU: Président: MERLO Denis. Titulaires: ANTON Michel; COULLOMB Joseph; PEYTAVIN Gérard; ARNOUX Jean Philippe; TOURNIER Bernard; SERAPHIMIDES Philip. Suppléants: VENZAL David; FOURNIER Sylvain; CAUMES Sandrine; RODRIGUEZ Marcel; BOLJAT André; DURAND-MARTIN İsabel; GARCIA José.
- URBANISME, **ENVIRONNEMENT,** ECOLOGIE, AMENAGEMENT URBAIN : Président : RODRIGUEZ Marcel. Titulaires: COULLOMB Joseph; ANTON Michel; BOLJAT André; MERLO Denis; TOURNIER Bernard, GARCIA José. Suppléant :

- VENZAL David; COULON Cécile; CHOUIRFA Mourad; PEYTAVIN Gérard: **FESQUET** Dominique; DURANT-MARTIN Isabel; PELLERIN Éric
- 7 EDUCATION, AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE: Présidente: FOUCHARD Aurélie; Titulaires: VENZAL David; HADDOU HOURAOU Zineb; DUBOIS Sandrine; ZANONE Frédéric; SIRVENT-FERNANDEZ Paule; GARCIA José. Suppléants : COULON Cécile; CAUMES Sandrine; BURST Muriel; CHOUIRFA Mourad; LLOBET Marie Pierre; TOURNIER Bernard; PELLERIN
- 8 PREVENTION, MEDIATION, SECURITE, PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN: Président: PEYTAVIN Gérard; Titulaires COULON Cécile; ZANONE Frédéric; BOLJAT André; FOURNIER Sylvain; DURAND-MARTIN Isabel; PELLERIN Éric; Suppléants : SARTRE Huguette; VENZAL David, HADDOU HOURAOU Zineb; RODRIGUEZ Marcel; COULLOMB Joseph; TOURNIER Bernard; GARCIA José
- 9 ACCESSIBILITE, BATIMENTS, PROPRETE URBAINE, VOIRIE **RESEAUX DIVERS :** président : BOLJAT André; COULLOMB Joseph; FESQUET Dominique; BURST Muriel; RODRIGUEZ Marcel; TOURNIER Bernard; PELLERIN Éric; Suppléants : VENZAL David; PEYTAVIN; CAUMES Sandrine; COULON Cécile; ANTON MICHEL; DURAND-MARTIN Isabel; SERAPHIMIDES Philip.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES: titulaires : COULLOMB Joseph; RODRIGUEZ Marcel; BOLJAT André; FOUCHARD Aurélie; GARCIA José; Suppléants : MERLO Denis, PEYTAVIN Gérard, ANTON Michel; ZANONE Frédéric; PELLERIN Éric

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : Commissaires hors commune titulaires: CHABER Jacques; suppléant : FERTE Henri. Commissaire exploitant agricole CAVALIER Denis; Suppléant CAZALY Alain. Commissaire domicilié dans la commune : titulaire : BOLJAT André; COULON Cécile; RODRIGUEZ Marcel; BOTELLA François; FRANCOIS Jean Luc; ROSSEL Philippe. Suppléants: LLOBET Mare Pierre; ZANONE Frédéric, ANTON Michel; DUMANT Jean Claude; ROBERT Christian, FISCHER Roland.

Jocelynes BATIGNES Milhaud



Sandrine CAUMES



Dominique FESQUET



Mourad CHOUIRFA



David VENZAL



Jean-Phillippe ARNOUX Un nouveau départ pour Milhaud

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITIOI Photo non la rédaction

José GARCIA Nouvelle



Eric PELLERIN



Philip SERAPHIMIDES



Isabelle **DURAND-MARTIN**



Bernard TOURNIER



SIRVENT-FERNANDEZ

0

ES

Compte rendu des conseils municipaux

Conseil du 05 avril 2014

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL : Le nouveau conseil municipal a été installé, 23 sièges ont été attribués à la liste Un nouveau départ pour Milhaud conduite par M. Jean-Luc DESCLOUX, 3 Michel AVELLANEDA

sièges ont été attribués à la liste Milhaud Bleu Marine conduite par Mme Isabel DURAND-MAR-TIN et 3 sièges ont été attribués à la liste Milhaud Générations Nouvelles conduite par M. Jean-

Conseil du 16 avril 2014

DEBAT D'ORIENTATION BUD-GETAIRE : Il a été retenu principalement les engagements et les obligations en cours au sujet des travaux de la rue des mûriers. Nous avons annoncé un réexamen complet du financement de l'opération.

Conseil du 24 avril 2014

VOTE DES TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES*

Le Conseil Municipal il a décidé de fixer les taux des trois taxes directes locales comme suit pour l'année 2014:

	RAPPEL 2012	2013	2014
TAXE D'HABITATION	14,71 %	14,71 %	14,71 %
TAXE SUR LE FONCIER BATI	26,12 %	26,2 %	26,12 %
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	62,90 %	62,90 %	62,90 %

Ce tableau correspond au vote des taux des 3 taxes

BUDGET PRIMITIF 2014 : Pour une équipe municipale renouvelée ce budget doit être considéré comme un budget de transition. Les dépenses de fonctionnement (5 312 539€) pour l'essentiel sont constituées par une reconduction des crédits nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des normes. Les dépenses d'investissement, outre le remboursement des emprunts en cours (525 000€) porteront sur l'achèvement des travaux de la rue des mûriers et l'acquisition d'une balayeuse pour un montant total de 1 077 898€

CCAS: Le conseil municipal a décidé de fixer à 50 900 € la subvention accordée par la Ville au titre de l'année 2014 pour le Centre Communal d'Action Sociale.

Office Central de la Coopération à l'Ecole : le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'OCCE de 550 € pour l'école maternelle et de 600 € pour l'école élémentaire et enfin concernant l'USEP (Union Sportive Enseignement Premier degrè) de 350 € pour l'école élémentaire.

Conseil du 28 mai 2014

FORMATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES:

Le Conseil municipal a mis en place des commissions exclusivement de composées municipaux. Leur objet est d'apporter une aide préalable à la préparation des délibérations afin de garantir un meilleur fonctionnement du conseil municipal.

Sous la présidence de M. le Maire, 9 commissions de 7 membres chacunes ont été constituées :

- personnel.
- administration générale, patrimoine, gestion du domaine public,
- finances,
- affaires culturelles, vie associative, sports,
- développement économique, commerce,

- artisanat, agriculture et cours d'eau,
- urbanisme, environnement, écologie, aménagement urbain,
- éducation, affaires scolaires, enfance et jeunesse,
- prévention, médiation, sécurite, plan de déplacement urbain,
- accessibilité, bâtiments, propreté urbaine, voirie réseaux divers.

SITOM du GARD : le Conseil Municipal a désigné : le délégué titulaire et son suppléant à la commission de suivi de site (CSS) de l'unité d'incinération et de valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés du SITOM du GARD.

Compte rendu des conseils municipaux

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX DANS ASSOCIATIONS : le Conseil Municipal a décidé d'attribuer aux associations les subventions suivantes :

FESTIVAL « L'AGGLO AU RYTHME DU JAZZ » : Il a été décidé d'approuver le projet de convention de partenariat à intervenir entre Nîmes Métropole et la commune de Milhaud pour l'organisation en 2014 du festival « l'Agglo au rythme du jazz » une manifestation qui reste toutefois à confirmer à l'heure où nous écrivons ces lignes.

SPECTACLES VALORISANT LES TRADITIONS REGIONALES: Il a été décidé d'approuver le projet de convention de partenariat à intervenir entre Nîmes Métropole et la commune de Milhaud pour l'organisation en 2014 de spectacles valorisant les traditions régionales.

PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT : Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser la constitution d'un groupement de commande entre les communes de Bernis, Caissargues, Uchaud, Vestric-et-Candiac, Nîmes et Milhaud, communes se situant dans le périmètre de l'agglomération de Nîmes afin de lancer un appel d'offre pour la réalisation d'un plan de prévention du bruit dans l'environnement.

Conseil du 20 juin 2014

ELECTION DES SENATEURS : Le conseil municipal a désigné les délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2013 : il s'agit de la présentation officielle et approuvée des comptes de l'exercice arrêté au 31/12/2013 (bilan) La nouvelle équipe municipale prend acte des résultats de l'exercice dégagés s'élevant à 476 316,27€

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT : Le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur la création de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement sur la commune de Milhaud.

PROTECTION FONCTIONNELLE AU BENEFICE DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE : Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer aux agents de Police Municipale la protection fonctionnelle dans la procédure devant le Tribunal correctionnel de Nîmes en leur qualité de partie civile

JURY CRIMINEL LISTE POUR L'ANNEE 2015 :

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort à partir de la liste électorale de dix-huit, personnes en vue de dresser la liste annuelle des jurys d'assises du département du Gard pour les sessions de 2015.

SUBVENTIONS ORDINAIRES		
Crédit disponible	32 000 €	
Familles rurales	1500€	
Carpe Diem	1500€	
Club des Aînés	1 150 €	
Les donneurs de sang bénévoles	1200€	
Croqu'la Vie	1900€	
Union Sportive Milhaudoise	3 000 €	
Tennis Club Milhaudois	1 050 €	
Garrigue Font des Chiens	1000€	
La Boule Milhaudoise	500 €	
Les Anciens Combattants	500 €	
La Gymnastique Volontaire	950 €	
Avenir cyclotourisme	900 €	
La Diane Milhaudoise	750 €	
Milhaud Loisirs	550 €	
FCPE	800€	
La Pastorale	1900€	
Association de Défense environne- ment et exploitants agricoles	250 €	
Le Club Taurin Milhaudois	2 000 €	
AEP La Bergerie	1000€	
Arc Club Milhaudois	1100€	
Les Vieux Crampons Milhaudois	250 €	
Lou Festaïre	450 €	
Hurricane Country Love	250 €	
La Peña Enrique Ponce	500 €	
Académie Musicale de Milhaud	200 €	
Solidarité ESF	250 €	
Sport Milhaud Seniors	600 €	
De Garrigue en Mistral	150 €	
VTT Milhaud	500 €	
Judo Club de Milhaud	300 €	
AEM Foot Salle	150 €	
Union des Résidents de Milhaud	150 €	
Alcool Assistance du Gard	600€	
Association des Assistantes Mater- nelles Agrées	150 €	
Sueño Flamenco Milhaudois	150 €	
Les collègues milhaudois	300 €	
Les copains des arènes	300 €	
TOTAL	28 750 €	
SUBVENTIONS EXTRAORDINAIRES		
Solde disponible	3 250€	

Pour plus de précisions sur le contenu de chacun des points abordés lors de ces différents conseils municipaux merci de vous reporter aux procès-verbaux affichés en Mairie ou sur le site officiel de la ville de Milhaud : **http://www.ville-milhaud.fr**



Budget

Budget primitif 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	5 312 539 €
Dont (postes principaux) :	
- Charges à caractère général (edf, fêtes & cérémonies, cantines, crèche)	1 347 754 €
- Charges de personnel (salaires des agents, et charges sociales)	2 720 127 €
- Charges de gestion courante indemnités des élus, contribution sdis & autres	470 552 €
- Charges financières (charges financières sur emprunts)	275 000 €
- Dotations aux amortissements (sur investissements)	406 765 €

RECETTES	5 312 539 €
Dont (postes principaux) :	
- Produits des services et du domaine	267 101 €
- Impôts et taxes	3 676 928 €
- Dotations, participations, subventions	1 315 312 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	1 077 898 €
Dont (postes principaux) :	
- Remboursement d'emprunts	525 000 €
- Dépenses nouvelles (travaux rue des mûriers, balayeuse municipale)	552 898 €

RECETTES	1 077 898 €
Dont (postes principaux) :	
- FCTVA	136 000 €
- Amortissement immobilisations	406 765 €
- Emprunts nouveaux	380 000 €

Dépenses et investissements budgétisés sur 2014 (hors charges courantes)

- création d'un centre de loisir au mois de Juillet 2014
- remplacement de la balayeuse municipale
- solde des travaux de la rue des mûriers

Notre objectif est de contrôler **TOUTES** les dépenses, maîtriser les coûts, et optimiser chaque poste pour que le résultat 2014 puisse nous permettre d'aborder l'année 2015 dans les meilleures conditions, et investir dans des actions prévues à notre programme.



MILHAUD GÉNÉRATIONS NOUVELLES

Voila déjà deux mois que les milhaudoises et milhaudois ont souhaité le changement d'équipe municipale et donc de maire. Notre rôle a ainsi changé au sein du conseil municipal.

Milhaud générations nouvelles est représenté par GARCIA José, Éric Pellerin et Phillip Seraphimides. Ils ont décidé de remplir ce rôle avec une idée principale : défendre l'intérêt général et donc celui de Milhaud, avant de penser a un supposé rapport de force avec la nouvelle municipalité.

Toutefois, il est certain qu'ils ne laisseront pas, non plus, dire et faire n'importe quoi sur l'ancienne gestion communale.

Il est bien trop facile, aujourd'hui, de dire nous ne pouvons pas faire ceci ou cela parce que l'ancienne équipe municipale a fait cela ou a laisser ceci comme ça etc...

Les élections du mois du mars ont tranché et, les Milhaudois et Milhaudoises ont donc élu une nouvelle équipe municipale pas pour parler du passé mais bien pour agir, et notamment par la mise en place de leur programme.

Il est certain que la vie communale apporte son lot d aléas mais c'est de la responsabilité de l'élu. Cette tache n'est pas aussi facile que l'on croit. Alors, oui il ne faut pas dire ou écrire n'importe quoi : Milhaud n'est pas ruiné, il a encore des capacités à faire. Milhaud à de l'avenir et nous veillerons à l'accompagner sur cette opportunité...

GROUPE MILHAUD BLEU MARINE

Ce 1^{er} bulletin municipal nous permet au travers de cet encart «Tribune Libre» de vous remercier, Milhaudoises, Milhaudois, pour ce vote massif lors des élections des 23 et 30 mars dernier en faveur de notre liste **MILHAUD BLEU MARINE**. Ce score supérieur à 20% lors des 2 tours est historique sur notre village. Ce pourcentage nous a permis d'avoir 3 élus au sein du conseil municipal. Mme FERNANDEZ, M. TOURNIER, Mme DURAND-MARTIN.

Ceux-ci vont participer activement à toutes les commissions municipales en tant que titulaires. Mme DURAND-MARTIN est également membre du conseil d'administration du C. C. A. S. **GRACE A VOUS TOUS, MILHAUD BLEU MARINE est présent lors de chaque délibération.**

Depuis l'investiture de Monsieur Descloux, et de son équipe, la communication, le discernement et l'ouverture sont enfin devenus plus que des mots. Nous ferons tout pour travailler pour votre bien-être ainsi que pour le bien vivre à Milhaud durant ces 6 ans. Pendant des années la gestion municipale a été dispendieuse, elle s'est attachée à diviser pour mieux régner. Elle s'est fourvoyée dans un marasme financier que nous découvrons de jour en jour au fil des dossiers. Faisons fi de ce lourd passé et envisageons désormais l'avenir de Milhaud avec sérénité.

Sachez que nous restons présents et vigilants sur tous les dossiers communaux, comme nous vous l'avions écrits et annoncés, lors de notre campagne. Notre opposition se veut constructive et toujours sans langue de bois.

Une réunion bimensuelle à laquelle **tous les milhaudois sont conviés**, aura bientôt lieu au centre socioculturel. La 1^{ère} s'est déroulée le 19 mai à 20h. Elle avait pour objet les élections européennes. Nous avons également abordé lors d'un tour de table, divers sujets basés sur le village.

En raison de la fête nationale, de la fête votive et de l'occupation des salles du centre pendant les périodes d'été, la date de la prochaine réunion n'est pas encore établie mais nous vous informerons par tract dès fixation de celle-ci.

Mme DURAND-MARTIN - liste MILHAUD BLEU MARINE



Le service de police municipale est composé de 4 agents depuis 1983.

C'est le seul service de la commune dont les effectifs n'ont jamais augmenté malgré une accentuation de la délinquance, du vandalisme et autres incivilités qui ont accompagné la croissance de la population.

Au prochain conseil municipal, nous soumettrons à délibération la création de 2 postes supplémentaires de policiers municipaux.

Par ailleurs, un plan de prévention a été lancé en concertation avec la gendarmerie et la police municipale sur l'ensemble du territoire communal.

Deux autres mesures viendront compléter ce dispositif :

La participation citoyenne qui fera l'objet de la signature d'un protocole entre le Préfet du Gard et le Maire de Milhaud.

Le plan vidéo surveillance qui sera mis en place en liaison avec Nîmes Métropole assurant une surveillance en direct par nos caméras 24h/24.

A noter: la police municipale a enregistré depuis notre prise de fonction jusqu'à la mi-août un total de 80 plaintes (vols, dégradations, agressions, conflits de voisinage).

Il a été dressé 6 PV de constructions illicites.

Sécurité

Participation citoyenne à Milhaud

Conformément aux engagements pris durant la campagne électorale en matière de sécurité, la municipalité a défini le dispositif « Participation Citoyenne » qu'elle a décidé de généraliser sur l'ensemble de la commune.

Cette démarche consiste à associer la population à la sécurité de son propre environnement en lien avec les acteurs locaux (forces de l'ordre de l'État, Police municipale).

Déjà expérimenté dans le quartier de la Vistrenque mais également dans les 19 communautés « Voisins Vigilants » existantes, le dispositif sera étendu à tout le village.

Il sera structuré autour de cinq secteurs dont le périmètre correspondra à celui des cinq bureaux de vote.

L'opération qui a été soumise au conseil municipal dans sa séance du 17 juillet 2014 vise à :

- rassurer la population
- améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance d'appropriation
- accroître l'efficacité de la prévention de proximité

Deux référents de quartiers seront désignés dans chacun des cinq secteurs. Ils seront en relation directe avec la gendarmerie auprès de laquelle ils transmettront les informations reçues des habitants.

La liste des référents validée par Monsieur le Maire vient d'être transmise à la gendarmerie qui procédera aux vérifications d'honorabilité d'usage.

L'engagement des référents basé sur le volontariat est contractualisé par une charte que chacun d'eux a signée. Cette charte vise à garantir le respect du droit et des libertés individuelles.

Enfin un protocole sera signé entre le Préfet du Gard et le Maire de Milhaud.

La Municipalité médiatisera ce concept, une signalétique sera implantée dans les cinq secteurs et des réunions d'échange et de retours d'expérience seront programmées.

Télex

La salle des mariages relookée

Rafraichie, éclaircie, valorisée elle sera magnifique notre salle des mariages! Les travaux majoritairement effectués par nos agents des services techniques pour en limiter le coût, touchent à leur fin.

Bientôt un nouvel écrin pour nos jeunes mariés!

Travaux école élémentaire

Après les dégâts considérables provoqués par plusieurs actes de vandalisme, les travaux de rénovation du bureau du directeur ainsi que deux autres salles ont été, là encore, achevés par nos services pendant l'été. Nous les remercions pour leur efficacité

Emploi

Mme Haddou Zineb, élue déléguée à la lutte pour l'exclusion et pour l'emploi, œuvre méthodiquement à faire venir des conseillers pour l'emploi à Milhaud. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés. Pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, prochainement une permanence de la mission locale sera mise en place en mairie.

Offres d'emploi : un affichage d'offres, pour Milhaud et alentours proches, régulièrement renouvelé est disponible dans le couloir d'accès du CCAS.

Perte, deuil, divorce ne restez pas seul!

A partir du 25/10 permanences d'accueil pour les familles :

- écoute active
- conseils
- préventions

Chaque dernier samedi du mois de 9h30 à 12h00 au centre socio culturel (salle 2) Renseignements : association l'enfant et le deuil, 06 75 09 82 26

www.lenfantetledeuil.com

Aide aux transports urbains

Le CCAS de Milhaud propose une aide aux transports urbains.

- Pour les personnes en recherche active d'emploi, les stagiaires, les personnes en formation.
- Pour les retraités sous réserve de rendez-vous médicaux ou

administratifs à Nîmes, y compris s'ils ont un véhicule à disposition, (compte tenu des difficultés de circulation et de stationnement à Nîmes.)

Toute demande sera soumise à l'accord

de l'élue chargée des affaires sociales qui étudiera les situations au cas par cas, sur présentation de documents précis et avec l'application d'un plafond de ressources

Urbanisme

Merico Delta Print



Mars 2014 un gigantesque incendie emportait dans les flammes un fleuron de l'industrie de Milhaud.

L'imprimerie Mérico Delta Print qui marquait le paysage de la commune depuis des décennies et procurait des emplois à plusieurs de nos concitoyens a disparu en laissait une friche industrielle.

Les travaux de démolition et de mise à nu du site pourraient être achevés à la parution de ces lignes si les délais promis sont tenus. La municipalité regrette la décision de fermeture de l'usine.

Nous étudions toutes les pistes possibles pour une nouvelle utilisation du terrain libéré, un emplacement idéalement situé à l'entrée de la commune.

Urbanisme

Milhaud 2030

Milhaud ouvre un chantier de plusieurs années (3 ans au moins) qui nous concernera tous.

Ce chantier, sans engin de TP, sans impacts visibles sur la voirie ou la circulation, va absorber beaucoup d'énergie, de temps et aussi de moyens financiers : le passage du POS au PLU.

Energivore,

chronophage et budgétivore, mais une mutation obligatoire.

Milhaud a annoncé ce passage en 2009, mais sans aller au bout.

Que cachent ces sigles ?

Le POS, plan d'occupation des sols est un acronyme bien connu.

Le PLU, plan local

d'urbanisme, est une version modernisée, adaptée à un environnement démographique, social et économique. Il marque également transition définitive entre une ruralité qui se perd et une urbanisation croissante notamment dans des agglomérations Nîmes comme métropole.

Le PLU intègre les notions de logement, de déplacements des populations, d'activités.

Le nôtre devra tenir compte de l'évolution des communes associées à Milhaud au sein de la communauté d'agglomération (le ScoT, schéma de cohérence territoriale).

Milhaud est entourée de communes qui ont déjà franchi le cap. Nous sommes bons derniers. Nous allons essayer d'être meilleurs!

Comment?

Nous devons redéfinir le zonage de Milhaud, les zones d'habitation, d'activités, les zones à préserver, les nouvelles activités à implanter. Nous devons intégrer les nouvelles règles d'urbanisme (lois ALUR, SRU), tenir compte de l'évolution des moyens de transport en commun ou individuels, de la protection de l'environnement et la préservation des paysages.

Nos ressources foncières ont fondu depuis la mise en place du PPRI. Nous sommes condamnés à exploiter une zone plus étroite coincée entre la garrigue et la très faible partie de la plaine non impactée par le PPRI.

Nous devons être plus créatifs pour en tirer le meilleur profit.

Nous devons retravailler à partir des objectifs de développement auxquels vous avez adhéré en mars dernier.

Il faudra se rapprocher de professionnels de l'urbanisme, tenir notre cahier des charges en obtenant le meilleur financement et avec une implication totale de vos élus. Nous devons réussir et l'échec n'est pas une option.

Urhanisme

Vivre avec le PPRI

Le Plan de Prévention du Risque Inondations (PPRI) a fait son apparition il y a quelques années. Il est devenu « opposable » depuis avril 2014. Cette terminologie n'est pas anodine, elle signifie que nous sommes soumis à ses contraintes sous peine de « mise hors la loi ».

Qui est concerné?

Tous les Milhaudois à des degrés divers. Le PPRI établit une échelle de risques sous le terme d'aléas: nul, résiduel, modéré, fort et très fort.

Tous vos projets de travaux peuvent être impactés : construction neuve, modification de clôture, réparation après un sinistre, piscine, abris de jardin.

Comment vous renseigner?

Le service urbanisme de la mairie, performant et gratuit, est à votre disposition pour vous aider. Vous pouvez consulter notre documentation, nos plans, en faire les copies pour les entrepreneurs si besoin, vérifier quel aléa concerne votre bien. Ne restez pas dans le doute et ne vous mettez pas en infraction. Le PPRI et l'urbanisme feront l'objet d'un dossier complet dans le magazine de janvier 2015.

Urbanisme

Information des riverains Travaux de la rue des mûriers

Les riverains de la rue des mûriers s'inquiètent de l'interruption des travaux.

Qu'ils soient rassurés ces travaux vont reprendre et seront terminés sous peu.

Quelles sont les raisons de l'interruption?

Elles sont de deux ordres.

Des raisons techniques :

Tous les Milhaudois savent que les travaux de la rue des mûriers ont été programmés en fin de mandat de l'équipe municipale précédente, sans véritable plan de financement et, nous l'avons constaté à nos dépens, des oublis concernant les réseaux secs (réseau électrique, réseau téléphonique) les ont retardés.

En cours de travaux, la nouvelle municipalité a dû reprogrammer des ouvrages complémentaires pour vous éviter des réouvertures de chantiers et pour éviter des coûts supplémentaires.

Les opérateurs doivent programmer leurs interventions avant la finition des trottoirs et de la chaussée. Ces travaux complémentaires que nous assumons sont le prix de votre tranquillité pour plusieurs années.

Des raisons financières :

Le chantier initial avait déjà un coût. Il était largement sousestimé par rapport aux réalités.

Nous avons dû négocier un financement complémentaire et nos prestataires attendent la mise en place des lignes de crédit pour reprendre leurs opérations.

Nous vous demandons d'être patients malgré les désagréments provisoires. L'équipe municipale fait de son mieux pour mener le chantier de la rue des mûriers à son terme.

Voirie

Services techniques et espaces verts



Nos services techniques ont été sollicités par nos concitoyens pour de multiples doléances concernant la voirie.

Notre action a souvent été dictée par l'urgence et dans le respect des engagements déjà pris avec les partenaires des TP.

Nous avons apporté la meilleure solution et dans les délais les plus brefs à un problème signalé chemin de la randonnière, resté lettre morte depuis plusieurs mois. Nous avons assumé l'exécution des travaux de la rue des mûriers, qui seront complété par la rénovation des «réseaux secs» éclairage et téléphone programmés.

Les travaux auront repris à la parution de ces lignes pour un achèvement avant fin novembre. Entre temps, nous avons fait mettre en sécurité le chantier pour diminuer la gêne des riverains et des usagers.

A l'écoute de nos concitoyens, nous avons déplacé des collecteurs de déchets sur la voie publique pour diminuer leur impact sur le paysage urbain, supprimé 2 dos d'âne non conformes et dégradés par des travaux sur la chaussée. Nous sommes conscients que l'action municipale est jugée par la réponse aux problèmes les plus visibles.

La voirie et les espaces verts en font partie. Tous les sujets qui s'y rattachent sont traités avec sérieux : ce qui est possible est déjà fait, et pour le reste nous sollicitons délais et indulgence.

Aide juridique

Le point d'informations et d'orientations juridiques de la ville de milhaud

La mairie de Milhaud vous informe de l'ouverture du Point d'Informations et d'orientations juridiques :

un guichet d'informations et de conseils juridiques.

Les entretiens sont gratuits et confidentiels.

Comment ça marche? Vous avez besoin d'une information ou d'un conseil?

Contactez la mairie, par téléphone 0466742288 ou sur place aux horaires d'ouverture. Le secrétariat de la mairie de Milhaud vous fixera un rendez vous, aux jour et heure prévus.

La coordinatrice du Point d'informations et d'orientations juridiques, vous reçoit et vous écoute.

En fonction de votre demande, elle vous informe, et vous oriente, et vous donne un rendez-vous. Vous êtes reçu(e) gratuitement et en toute confidentialité, quelles que soient votre situation ou vos difficultés.

Qu'est-ce que le Point d'informations et d'orientations juridiques peut faire pour moi ? Les intervenants peuvent vous apporter :

- une information ou un conseil juridique;
- une aide dans vos démarches juridiques et administratives (constitution de dossier, aide à la rédaction d'un courrier...).

Quels suiets puis-ie aborder?

- le travail (contrat, licenciement...);
- le droit à la consommation et les questions de surendettement;
- le droit de séjour en France et l'accès à la nationalité ;
- la famille (mariage, garde des enfants, divorce, PACS...);



- le logements (bail, expulsion...);
- l'aide aux victimes (violences, agressions, vols...);
- les discriminations ;
- la protection sociale (retraite, aides et allocations, handicap...);
- les litiges avec une administration ou un service public...

Par qui serai-je reçu(e)?

En premier lieu vous serez dirigé(e) vers la coordinatrice du Point d'informations et d'orientations juridiques puis en fonction de votre demande par un avocat inscrit au barreau de Nîmes, qui tiendra sa permanence à la mairie de Milhaud.

Le Point d'informations et d'orientations juridiques est un service géré par la Ville de Milhaud.



Quel avenir pour les espaces naturels de la commune ?

Les Milhaudois ont deux espaces naturels à leur disposition, la garrigue et la plaine. Ils sont non constructibles (et le resteront !)

A propos de la garrigue?

La garrigue est mal en point : les axes de circulation sont visiblement envahis par des déchets de tous genres, notoirement à proximité des campements et des habitats illicites. Un examen de ces dépôts sauvages révèle également des gravats provenant de chantiers, à côté des habituels pneus usagés et barriques métalliques. On peut soupçonner l'existence de décharges cachées. Nous allons faire un état des lieux et procéder à un nettoyage des chemins et des dépôts visibles. Nous devrons solliciter l'aide de bénévoles pour atténuer une charge intolérable pour les contribuables milhaudois. Il faut se pencher sur ce que nous voulons faire de cet espace naturel.

Les directives en matière d'urbanisme sont claires : il faut mettre un terme à l'étalement urbain, au mitage et à la destruction des espaces naturels et boisés. Ces objectifs nous conviennent!

Pour protéger la garrigue de Milhaud nous pouvons l'ouvrir à des activités compatibles : oliveraies, pastoralisme, cultures méditerranéennes sans irrigation artificielle. La présence humaine en liaison avec ces activités permises est un facteur « protecteur » et une garantie contre les occupations illicites.

Nous voulons un espace protégé mais ouvert, un conservatoire qui ne sera pas un musée.

Nous allons tester quelques mesures : barrières sur les axes de circulation compatibles avec les services incendies, dégager les sentiers.

Nous devons solliciter les avis des spécialistes des espaces méditerranéens fragiles, leur soumettre notre état des lieux et nos souhaits.

Cet espace doit rester accessible aux activités de loisirs (chasse, randonnée, sentiers balisés didactiques, sports non motorisés, VTT et VTC) respectueuses de l'environnement.

L'urbanisation n'ira pas plus loin dans cette zone..

Quelques mots au suiet de la Pondre.

La Pondre, apporte ses eaux au Vistre en se mêlant au Grand Courant après sa traversée du village. Elle borde la garrigue et en reçoit les eaux pluviales. Pour limiter les risques d'inondation du village, nous pensons que 2 ou 3 bassins de rétention en garrigue, sont nécessaires. Cependant la «recréation» d'un cours «naturel» s'écartant de Milhaud ne paraît plus utopique.

Nous savons tous que cette incursion dans le village est une création humaine.

Pourquoi ne pas faire pour la Pondre, ce qui est prévu pour le Vistre, une revitalisation de son cours ?

La Pondre dans son cours actuel (ou un cours extra muros) avec le Grand courant dans la plaine constitue une partie de notre **trame bleue**. L'autre est le Vistre dont l'aménagement est à l'étude par le SAGE(1). Nous envisageons de faire un lien « vert » entre les 2 cours d'eau et en aménager les rives. Ce sera une partie de la trame verte.

Une autre **trame verte** à l'étude, est celle qui pourrait ceinturer la commune en bordure de la RN 113. Il serait le tampon arboré pour atténuer les nuisances sonores de la circulation sur la RN 113.

Dans sa traversée de la zone habitée, la Pondre reste un cours d'eau que nous devons maintenir en vie.

Et si nous évoquions notre patrimoine agricole?

Là encore, les directives en matière d'urbanisme sont strictes : pas de destruction de l'espace agricole et pas d'extension de l'habitat dans cette zone.

Nous analysons avec les signalements de la SAFER (2), les transactions sur les parcelles de la zone.

Nous souhaitons attirer des nouveaux agriculteurs et des activités agricoles innovantes.

Une activité agricole pérenne passe nécessairement par la garantie des revenus des exploitants.

Un poumon vert vivant, utile, accueillant, agréable. Des objectifs imaginatifs et concrets.

Les suggestions sont les bienvenues, les signalements des incivilités complèteront notre surveillance.

¹ SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux

² SAFER : société d'aménagement foncier et d'établissement rural

Remerciements à Francis BURST photographe naturaliste Milhaudois.







le patrimoine naturel, une richesse à préserver





Coup d'oeil dans le rétro

Actualités municipales

Terroir



Samedi 6 avril, le nouveau maire Jean Luc Descloux, accompagné d'une partie de son équipe a parcouru le petit marché où l'on pouvait trouver de multiples créations artisanales : verres peints, bibelots, pendentifs, broderies, accessoires pour chevaux et cavaliers, modèles réduits etc.

Des jeux pour les enfants avaient été prévus, il était aussi possible pour eux de faire des promenades à poney et de voir les animaux de la ferme, ainsi que des attelages anciens. L'association les Vieux Volants avaient exposé quelques véhicules anciens de prestige, permettant ainsi au public, de passer un bon moment en attendant les abrivados-bandidos

de fin de matinée. Les attrapaïres déjà bien entrainés, ont fait le spectacle avec de beaux arrêts.

Les taureaux et cavaliers des manades Briaux, Chapelle et Des Montilles, ont également offert au public de belles chevauchées camarguaises.

Une vibrante Coupo Santo a achevé la matinée. La journée s'est terminée par un dernier festival d'abrivado-bandido Puis ce fut la remise des trophées des mains de Monsieur le Maire qui clôtura la 12ème édition du Milhaudois.

Le premier salon du livre de Milhaud

Le premier rendez-vous des écrivains à Milhaud A l'initiative de M. Miralles écrivain, la première édition des littératures milhaudoises s'est déroulée le samedi 19 juillet. Dix écrivains passionnés sont venus partager avec les milhaudois leurs émotions et leurs rêves. Ils nous ont régalés de sagas familiales, de fresques historiques, de polars dignes d'Hitchcock ou de contes philosophiques.

Même si l'empreinte de la Camargue et de notre terroir étaient bien présents, nos écrivains n'en atteignent pas moins l'universel car ils content des histoires que tous peuvent comprendre et aimer car chacun d'entre nous y retrouve quelque chose.

Ils reviendront bientôt avec d'autres pour la deuxième édition. Nous l'attendons avec impatience.

Pascal Gasquet en concert

Jeudi 20 Mars en projet avec l'éducation nationale, Pascal Gasquet et son guitariste Bernard Giquet ont animé bénévolement cette journée à l'école élémentaire autour de ses chansons, mini-concert, discussions, journée qui s'est terminée par l'apprentissage d'une chanson.

Retrouvailles le 18 avril à la salle des fêtes dans le cadre des scènes de l'agglo, où les enfants ont été invités à chanter sur scène avec l'artiste lors de son concert ; rythme, rock, folk et blues en français pour un public enchanté et conquis.



La chasse aux œufs de Pâques

La traditionnelle chasse aux œufs du lundi de Pâques a été offertes cette année encore aux enfants du village par la municipalité.

Accompagnés par leurs parents et souvent par les grands-parents, plus de 250 enfants se sont retrouvés aux Platanettes.



Ce sont tout d'abord les employés municipaux, les élues aux festivités Mmes Sartre et Llobet ainsi que le maire, Jean-Luc Descloux, qui ont accueilli les familles en leur proposant croissants et boissons.

Les enfants ont rapidement profité des différentes attractions mises à leur disposition : toboggan gonflable, poney et surtout le mini-quad qui affichait une longue file d'attente. Tricycle, mini-vélo, trottinettes étaient proposés aux tout petits.

A la fin de la matinée, les enfants se sont lancés à la chasse aux œufs, dissimulés au pied des arbres.

La cueillette terminée, chacun a ramené sa récolte qui a ensuite été répartie équitablement entre tous les enfants.

Un petit groupe d'enfants ont ensuite accompagné avec leurs parents Monsieur le maire et quelques adjoints aux Jardins Médicis afin de remettre des chocolateries aux pensionnaires, ce fut une rencontre inattendue qui fut appréciée de tous et qui sera renouvelée l'année prochaine.

Exposition artistique à Milhaud



Pour la 25e exposition de peintures, sculptures et photos, un grand nombre d'invités étaient présents, vendredi 25 avril, jour du vernissage.

Quelques photographies ont enrichi la qualité des œuvres exposées par les peintres et les sculpteurs.

Amateurs, autodidactes, semi professionnels ont réussi à nous faire partager leur passion... le temps d'un regard. Ils nous ont fait voyager, rêver quelquefois réagir devant leurs toiles...un pur moment de plaisir pour les yeux.

Le Maire Jean-Luc Descloux a

ouvert le vernissage en saluant l'assemblée, indiquant son attachement à l'art et plus particulièrement à la peinture.

C'est ensuite Huguette Sartre, adjointe aux Affaires Culturelles qui a remercié les quarante-et-un artistes pour leur présence et les a félicités pour leur talent.

Elle a précisé que parmi eux il y avait dix Milhaudois dont sept sont issus de l'association Familles Rurales. Un verre de l'amitié a été partagé avec la promesse de se retrouver l'année prochaine pour une nouvelle version.

La doyenne des Milhaudois a fêté ses 104 ans à son domicile

Notre doyenne, Anna Fabregon, née le 15 mai 1910 à Blida en Algérie, a fêté ses 104 ans jeudi 15 mai.

Mme Fabregon vit chez elle à Milhaud avec ses deux filles retraitées, c'est à leurs côtés et entourée de ses aides de vie qu'elle a accueilli M. le Maire, Muriel Burst, élue déléguée aux personnes âgées et Cécile Coulon, Adjointe aux Affaires Sociales, pour fêter ce remarquable événement.

La municipalité lui a offert un bouquet de fleurs et l'eau de parfum qu'elle affectionne.

Mme Fabregon qui a beaucoup apprécié ce moment a trempé avec modération ses lèvres dans une coupette de champagne puis dégusté son gâteau d'anniversaire dans la bonne humeur générale.







Fête du jeu, échanges entre les générations

Samedi 24 mai avait lieu sur le boulodrome l'édition 2014 de la fête du jeu.

L'organisation de cet après-midi était assurée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et la résidence pour personnes âgées "Les Jardins Médicis", les parents d'élèves ainsi que le club des ainés "Jamaï Viel".

Toutes les générations se sont donc retrouvées à l'ombre des platanes du boulodrome pour passer un agréable moment.

Un atelier créatif permettait aux enfants de préparer un joli cadeau pour les mamans, la fête des mères étant toute proche. Mikado, dominos, jeu de l'oie, belote, tarot et autres jeux collectifs permettaient à chacun de se distraire, de rencontrer des amis dans une ambiance festive.

Après la dégustation des goûters tirés des sacs, rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

«Une animation qui sera renouvelée et amplifiée en 2015, les actions développant les liens intergénérationnels nous tiennent particulièrement à cœur» a déclaré Mme l'adjointe aux affaires sociales.

Théâtre pour petits et grands



Vendredi 30 mai en fin de journée en la salle des fête, un spectacle intitulé «Salut Jeannot» de Noël Percy mis en scène par l'atelier Théâtre de Milhaud était proposé à nos jeunes enfants.

Pour les plus grands, en fin de soirée la pièce «Monsieur de Pourceaugnac» de Molière par la Compagnie C'est Maintenant a apporté un moment de détente et de bonne humeur.

Ces deux pièces ont été assurées par Kader Roubahie metteur en scène milhaudois.



Ecole Equestre de Cordoue

Samedi 7 juin, un merveilleux divertissement était offert aux milhaudois par la municipalité en collaboration avec Nîmes Métropôle.

A 11 h 00 dans les arènes, sous un soleil généreux, l'École Équestre de Cordoue dans un spectacle de détente a étonné et fait vibrer les spectateurs.



Des chevaux magnifiques, des cavaliers exceptionnels, un spectacle réglé au millimètre, voilà la recette qui explique une heure de féérie.

Les cavaliers, dresseurs et animaux ont été généreusement applaudis par ceux qui avaient eu la bonne idée de venir et qui ont énormément apprécié.

Tête dans les étoiles

Samedi 5 juillet la Mairie de Milhaud a organisé, la première édition de «la tête dans les Etoiles».

Au programme de l'après-midi :

Atelier de fabrication de fusées à eau par «Les petits débrouillards» auquel de nombreux enfants ont participé et projeté leurs fusées à plusieurs mètres de hauteur.

Vidéo projection, présentation du système solaire, animée par

le club d'astronomie «Orion 2000»

La journée s'est terminée par un grand pique-nique dans la garrigue et dès la tombée de la nuit grâce à l'association Orion 2000 et leurs télescopes, plus de 80 personnes petits et grands ont pu voir de très près, notre satellite la lune et les planètes de notre système solaire comme Mars, Saturne et ses anneaux...

Monsieur le Maire présent pendant



toute la manifestation a souligné la qualité du programme et le succès de cette première «la tête dans les étoiles» une animation à développer en 2015.

Fête du 14 juillet 2014



Les milhaudois sont venus nombreux et fidèles au rendez-vous républicain du 14 juillet 2014. Monsieur Yvan Lachaud, Président de Nîmes Métropole, était aux côtés de Monsieur le Maire de Milhaud pour déposer une gerbe au pied du monument aux morts et rendre honneur aux militaires du 4ème régiment du matériel de St Césaire présents.

La fête du 14 juillet a connu un immense succès et a rassemblé de nombreux milhaudois aux arènes et au boulodrome. Les employés municipaux des services techniques, des espaces verts et du service des sports se sont levés aux aurores pour nous préparer cet excellent taureau à la broche cuit à point. Après le verre de l'amitié offert par la municipalité, 510 repas ont été servis au boulodrome par un traiteur, ce qui nous conforte dans l'idée du déplacement de cette fête des platanettes aux arènes.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance musicale assurée en première partie avec brio par deux chanteurs du groupe Stéréo puis suivi du formidable groupe Midi Jazz.



Un concours de boule organisé par la Boule Milhaudoise s'est déroulé dans cette ambiance festive.

Cette journée s'est terminée dans les arènes par un magnifique spectacle équestre, offert par la municipalité avec la participation de Nîmes Métropole et au final le feu d'artifice a clôturé les festivités.

Monsieur le Maire, son épouse et les élus présents ont eu beaucoup de joie à partager ce bel aprèsmidi avec leurs concitoyens.



La fête votive 2014



Pendant cinq jours les Milhaudois ont pu participer à la fête Votive 2014.

La fête a été ouverte par le sympathique défilé de chars confectionnés par les jeunes milhaudois, les plus jeunes ont pu se joindre aux ainés au rythme de la musique de la peña « Les Tuk ». Les costumes étaient jolis, filles et garçons étaient radieux, costumés, les uns en "Napoléon", les autres en Sioux, les paillottes avaient été inaugurées la veille par un verre de l'amitié et des grillades. Monsieur le Maire a remis la clé du village au responsable du défilé, symbole fort s'il en est, qui engage chacun dans une démarche de confiance absolue, de respect des droits et devoirs de tous, à fortiori devant les yeux ébahis des plus jeunes.

De belles abrivados/bandidos ont eu lieu comme à l'habitude route de Montpellier puis ce fut le gala de la compagnie Cocktail de nuit qui offrit un spectacle de qualité aux milhaudois présents. Le lendemain, les plus matinaux se sont retrouvés aux platanettes où

nos agents du centre socio-culturel avaient préparé de bon matin un déjeuner moules- frites sur fond musical de la peñas « Los Sombreros ».

L'implication de nos agents municipaux d'astreinte pendant la fête, services techniques, espaces verts et service des sports, et policiers municipaux fut intense et de qualité, rejoints par nos élus trés présents au cours de ces 4 jours.

Chaque journée a été rythmée entre instants conviviaux autour d'un verre, abrivados, jeux d'eaux et de glissades pour les enfants, jusqu'au soir pour de nouveaux galas musicaux.

Notre seul regret fut que la pluie se soit invitée à la fête le vendredi soir, contraignant les manadiers à renoncer à l'abrivado et à la charlotade. Nul ne pouvait courir le risque d'un accident ni de faire glisser les bêtes sur le bitume et dans les arènes. Nous espérions pouvoir bénéficier au moins du spectacle musical mais la table de mixage ayant pris l'eau, la compagnie a renoncé aussi à se produire.

La fête s'est terminée le dimanche dans les arènes avec au programme taureaux mousse et veaux pour les enfants. Puis eut lieu le défilé de différents groupes de jeunes déguisés, sous les applaudissements du public nombreux et l'embrasement du char mascotte de l'année 2014 suivi d'un feu d'artifice.

Monsieur le Maire Jean-Luc Descloux clôtura la fête votive 2014 après avoir félicité l'ensemble des acteurs qui ont fait la réussite de la fête : le personnel municipal, les élus, la jeunesse ainsi que tous les Milhaudois nombreux dans les arènes. Il remit la clé de la ville au groupe des Sioux qui représentera la jeunesse milhaudoise lors de la fête votive 2015.



nouvelles classes, nouvelle organisation, Cette année rentrée rime avec nouveauté!

L'académie nous octroie l'ouverture de 2 classes supplémentaires

Conscient de la surcharge de nos classes tant en maternelle qu'en élémentaire l'académie a répondu favorablement à l'attente des enseignants et des parents. La rentrée 2014 marquera donc un renouveau pour nos écoles milhaudoises avec l'ouverture d'une huitième classe en maternelle et d'une quinzième en élémentaire.

Des ouvertures obtenues grâce à la volonté et à la pugnacité, partagées par les élus, les associations de parents d'élèves et le corps enseignant.

Par répercussion ces ouvertures ont généré des investissements supplémentaires pour rénover les classes, investir dans du nouveau matériel après inventaire il a été possible de redistribuer le mobilier existant afin de doter, à l'école élémentaire, chaque classe de tables et de chaises nécessaires aux élèves.

A ces travaux se sont ajoutés les frais engendrés par des actes de vandalisme, cambriolages et tentatives d'incendie notamment au cours du weekend du 1er au 2 juin 2014. Pour rappel, le bureau de M. Jalaguier ; directeur de l'école élémentaire avait été partiellement incendié, son ordinateur et mobiliers détruits.

La fin d'année scolaire 2013.2014 a donc été particulièrement difficile pour l'équipe enseignante de cette école et la municipalité par l'intermédiaire de Mmes Aurélie Fouchard et Sandrine Dubois a pu apporter son soutien technique, matériel et toute son attention pour que nos élèves et leurs enseignants ne soient pas pénalisés.

"Des ouvertures obtenues grâce à la volonté et à la pugnacité, partagées par les élus, des associations de parents d'élèves et du corps enseignant."

L'été aura été l'occasion pour nos services techniques d'effacer avec célérité et compétences toutes les traces de ces incidents révoltants que nous espérons ne jamais devoir revivre.

L'heure est à l'accueil des enfants dans de meilleures conditions et grâce à la sérénité retrouvée entre enseignants, parents et municipalité nous pourrons







œuvrer tous pour la réussite scolaire et le bien-être de nos jeunes milhaudois.

LES RYTHMES SCOLAIRES

L'autre nouveauté de la rentrée 2014 est l'adoption des rythmes scolaires. Une obligation plus qu'un choix qui a suscité de nombreux débats entre parents enseignants et élus.

Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 indiquant que : « La réforme des temps scolaires à l'école primaire prévue vise à mieux répartir le temps d'enseignement sur la semaine en assurant une plus grande régularité et une meilleure répartition des temps d'enseignement, de manière à faciliter les apprentissages de tous les élèves... » http://www.education.gouv.fr/pid29074/rythmes-scolaires.html

Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques.

Elle permet de mieux répartir les heures d'enseignement sur la semaine, d'alléger la journée de classe et de programmer les enseignements aux moments où la faculté de concentration des enfants est la plus grande. Cela pour mieux apprendre à l'école.

Nous nous sommes donc engagés à mettre en place des temps d'activités périscolaires (TAP).

Ces temps éducatifs doivent permettre à nos élèves selon leur âge et leur niveau, d'accéder à des activités de découvertes diverses et variées ; articulées autour de l'école elles contribuent à l'épanouissement et au développement de l'enfant.

Leur encadrement est assuré par une équipe qualifiée composée d'une dizaine d'animateurs sportifs, culturels et d'agents municipaux.

Compte tenu des configurations de nos deux groupes scolaires et de l'impossibilité pour les enseignants à libérer leur classe pour les TAP, dans un souci d'apaisement, nous avons décidé d'utiliser alternativement pour les deux écoles le centre socio culturel de 16h00 à 17h30 pour les élèves de l'école élémentaire et de 16h15 à 17h45 pour les élèves de la maternelle.

Une heure et demie qui permet aux élèves de pouvoir se rendre sur site et à l'équipe d'animateurs de proposer des activités riches et variées.

Parole d'élue

" Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires nous avons tout mis en œuvre afin que cette rentrée se passe au mieux pour tous. Notre 1ere priorité sera toujours l'équilibre des enfants. Nous proposerons des activités novatrices pour les temps d'activités périscolaire, encadrées par un personnel compétent. Le service éducation-petite enfance vous apportera écoute, attention et bienveillance tout

au long de cette nouvelle année scolaire. Bonne rentrée à tous!"



Aurélie FOUCHARD

Adjointe déléguée à l'éducation, aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse.



Compte tenu des frais supportés par la municipalité et du désengagement de l'Etat le TAP revient à 0,50€ par enfant.

En pratique les cours s'arrêtent à 16h15 en école maternelle et à 16h00 en école élémentaire, les enfants resteront, suivant le choix des parents :

- en étude surveillée
- en TAP
- en garderie
- ou retour au domicile

Les activités périscolaires ne sont pas obligatoires et les parents qui le souhaitent peuvent reprendre leurs enfants après le temps d'enseignement. Suivant le jour de la semaine, les activités proposées

seront différentes. Elles se feront par périodes, de vacances scolaires à vacances scolaires.

Les enfants se verront rattachés à un groupe d'activité qu'ils choisiront en début de période. Nous proposerons à l'école maternelle, trois ateliers par jour dans un même domaine :

- ateliers d'expression corporelle, de motricité ou de relaxation,
- ateliers d'éveil artistique
- ateliers de conte ou d'expression théâtrale.

À l'école élémentaire, cinq ateliers par jour dans un même domaine :

- ateliers d'initiation sportive et de grands jeux de coopération,
- ateliers de découverte artistique et culturelle,
- ateliers de découverte scientifique et technique,
- ateliers sur le développement durable ou sur la citoyenneté.

Ces dispositions restent à titre expérimental, nous en tirerons un bilan en fin d'année.

LE CENTRE DE LOISIRS

La municipalité soucieuse de poursuivre et de compléter l'action éducative des enfants de la commune pendant les périodes de vacances scolaires, a organisé un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Ce nouveau service a accueilli en journée complète ou par demijournée des enfants âgés de 6 à 11 ans, du lundi 7 juillet au vendredi 1er août.

Grâce à la mise en place d'une équipe dynamique, la commune a proposé aux enfants des activités riches et épanouissantes en terme de culture, de sport, de connaissances pratiques et créatives, de citoyenneté, agrémentées de visites, de sorties le tout dans un esprit festif et innovant.

Trois partenaires locaux ont contribué gracieusement à ce projet et ont permis aux enfants de découvrir de nouvelles activités :

- Avec Emilie Martin-Lapp gérante du centre équestre ils ont pu s'initier aux joies de l'équitation.
- Avec Noël Croxatte, artisan boulanger, ils ont mis la main à la pâte.
- Avec Jocelyn Lapeyre ils ont découvert les rudiments de la poterie.

Chacun d'eux a su transmettre son savoirfaire avec beaucoup de pédagogie et un réel engagement. Un grand merci pour leur accueil chaleureux dans leur établissement.

Danse, chant, natation et encore d'autres activités d'éveil sont venues compléter un planning bien fourni. Les parents ont été conviés à la journée de clôture qui s'est terminée par un petit spectacle. Ils.ont pu admirer le mur de photos qui illustrait ces journées inoubliables

Nous espérons avoir pleinement satisfait les exigences des enfants et de leurs parents. La municipalité poursuit sa démarche et a d'ores et déjà lancé une étude pour l'ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les petites vacances scolaires.

Dans l'éventualité d'une ouverture, cet accueil serait réservé aux enfants de 3 à 12 ans dans les deux écoles de la commune.





C'est sur ces deux thèmes que l'Arc Club Milhaudois a toujours accompagné ses archers : la pratique « loisir » pour ceux qui souhaitent avoir une activité sportive calme et détendue et la pratique « compétition » pour ceux qui recherchent la performance et le dépassement de soi.

Le tir à l'arc est un sport olympique depuis 1900 et se pratique sur pas de tir unique ou sur des parcours en nature. L'Arc Club Milhaudois accueille les archers et archères à partir de 9 ans dans le gymnase du centre socio-culturel de Milhaud pour la saison « salle » de septembre à mars, puis sur le terrain de tir à l'arc pour la saison extérieure.

Le calendrier sera diffusé à l'occasion du premier cours qui aura lieu le mercredi 10 septembre à partir de 17h30. L'Arc Club Milhaudois dispose de l'ensemble du matériel nécessaire à la pratique en toute sécurité et met à disposition des archers les arcs, flèches et équipements pour débuter sereinement.

Durant la saison, chaque archer a la possibilité de participer à des compétitions adaptées à son niveau et sa catégorie, depuis les challenges départementaux jusqu'aux compétitions fédérales qualificatives pour le championnat de France. Les entraineurs sont à l'écoute des souhaits de chacun et accompagnent les archers lors des compétitions.

A ce titre, lors de la saison 2013-2014, les archers de l'Arc Club Milhaudois ont brillé sur les podiums des compétitions : 1ere place par équipe catégorie cadet/junior ; 3e place par équipe catégorie cadet/minime et 3e place par équipe catégorie poussin lors de la coupe Patrice Martinet, les adultes finissant 3e par équipe au challenge départemental.

Les performances individuelles ont aussi été au rendez-vous, avec des podiums lors des challenges départementaux et des compétitions fédérales dans toutes les catégories.

Une compétition a d'ailleurs eu lieu à Milhaud, le 12 avril dernier, à l'occasion de la deuxième manche du challenge départemental, organisée en association avec la mairie et le comité départemental.

Cette manifestation a réuni 89 archers et leurs familles sur le terrain de football. Les bénévoles du club peuvent être fiers d'avoir fait de cette journée une belle réussite pour tous.

Pour la saison 2014-2015, l'Arc Club Milhaudois souhaite donc continuer à accompagner tous les archers vers la pratique qui leur ressemble.

Nous les attendons donc au forum des associations de Milhaud le samedi 6 septembre 2014 à la salle des Fêtes pour plus de renseignements puis lors des cours où les entraineurs seront à leur disposition.

Bon tir à tous et à bientôt.

Festivités

Fête annuelle du Club Taurin

Durant la soirée du vendredi 30 mai 2014 a eu lieu dans les arènes la course de Tau (taureaux entiers). Les manades :

Layalle, Raynaud, Cougourlier, Chaballier, B. Lagarde, Fanfonne Guillerme, Cavallini avec les raseteurs Gougeon, Lafare, Clarion, Douville, Dumont, Salnesi, Pinter ont offert un sympathique spectacle aux aficionados. Le samedi matin suivant, la manade Briaux a mené l'abrivado bandido.

L'après midi aux arènes, a eu lieu une course de vaches cocardières avec les manades Cyr, Chapelle, Saint-Pierre, Raynaud, Baumelle, Blatière, Chaballier avec les raseteurs Gougeon, Zekraoui, Clarion, Douville, Dumont, Sallinesi et Ricci.

En soirée, abrivado bandido avec manade Briaux puis encierro avec la manade Labourayre.

Le groupe folklorique De Garrigue en Mistral anima la fin de soirée et notamment lors de la remise des prix...

VTT

L'Association VTT MILHAUD poursuit ses activités

Le club souhaite la bienvenue à tous les nouveaux adhérents qui nous ont rejoints en septembre.

Les activités proposées sont identiques à celles de l'an dernier :

- Ecole V.T.T. Le mercredi après-midi de 14h à 17h pour les jeunes à partir de 8 ans.
- Sorties V.T.T. Le samedi après-midi de 14h à 17h et/ou le dimanche matin de 8h30 à 12h pour les plus confirmés et les techniciens de cette pratique sportive.
- Sorties adultes le Samedi à midi et/ou le dimanche matin.
- Section VTT au Féminin.
- Participations à des randonnées.
- Journées découvertes.

REPRISE DES ACTIVITÉS : > LE 10 SEPTEMBRE

ORGANISATIONS 2014:

- TROPHEE OXCITANE VTT ***
- > 380 coureurs
- LA VTT MILHAUDOISE ***
- > 580 participants
- 3ème VIDE GRENIER***
- > 152 emplacements

ORGANISATIONS 2015:

- TROPHEE OXCITANE VTT ***
- LA VTT MILHAUDOISE ***
- 4ème VIDE GRENIER***
- 1er BIAHTLON DE MILHAUD (course à pied et vtt)



Pour tout renseignements:

Dorian : 06 84 86 17 42 ou

06 86 80 55 32

Christian: 06 89 80 81 07

Tennis

Fin de l'année «TENNISTIQUE»

Notre traditionnel tournoi interne homologué avec une soirée organisée et offerte par le club a clos la saison. La fête de l'école de tennis a eu un franc succès avec un déjeuner offert par le club à Mac Donald Milhaud et des récompenses aux enfants sans oublier un bon goûter.

Nous rappelons que notre club de tennis est basé sur la découverte de ce sport, la compétition et par des moments de convivialité

que nous partageons avec nos adhérents petits et grands tout au long de l'année!!!

RDV le 6 septembre au forum des associations pour les inscriptions de cette nouvelle saison !!!

Si vous ne pouvez pas vous y rendre contactez nous au : 06 83 46 48 53.

Sportivement L équipe du TCM



Judo

Journée de convivialité du Judo Club de Milhaud



La saison 2013/2014 s est clôturée, le dimanche 08 iuin 2014, aux platanettes, par la traditionnelle journée de convivialité du Judo Club de Milhaud.

Nos petits et grands Judokas diplômes, grades et ceintures soutien et leurs pour récompenser leur bonne encouragements.

année sportive. Le tirage de la tombola. l'apéritif et le repas ont suivi. Pour terminer cette belle journée ensoleillée, un concours de pétanque s'était organisé.

les 82 adhérents Je remercie recu leurs nouveaux et toutes les familles pour leurs nombreux

Un grand MERCI à l'ensemble du bureau ainsi qu'à nos deux professeurs, Gaëlle et Kamel sans qui le Judo Club de Milhaud ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Toute l'équipe vous donne rendez vous, dés le 06 septembre 2014, au forum des associations, pour une nouvelle saison riche en émotions sportives.

Retraite sportive

SPORTS MILHAUD SENIORS

une association milhaudoise affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS).

Ouverte aux séniors retraités (minimum 50 ans pour les dames. 55 ans pour les messieurs), elle offre des activités multiples de « sports en douceur » : randonnées pédestres (1 circuit long et 1 circuit court hebdomadaire), marche nordique, marche rapide, badminton, yoga, vélo , ping-pong, gymnastique, aquagym.

Les activités sont encadrées par des bénévoles qui suivent des formations grâce à la fédération et au CODERS et validées par le Ministère de tutelle.

SMS propose également des activités culturelles et de découverte, visites guidées.

SMS compte une centaine d'adhérents. Elle est présidée par Jack SABATIER et animée par Françoise COULLOMB co-fondatrice.



Plus d'informations et une galerie de photos sur son site: www.sports-milhaud-seniors.com

_{Le} **Carnet**

Naissances

ARDIACA MENDOZA Eden Ghislaine Sandrine - 02 Janvier 2014 KORE Jade Perle - 07 Janvier 2014 SANCHEZ Thomas Pierre - 07 Janvier 2014 SANCHEZ Léonie Louison - 07 Janvier 2014 RIGAUX GUY Elouan Jean-Claude Philippe - 18 Janvier 2014 MICHEL Witney Illai Cindy - 17 Janvier 2014 COPPIER Elliot Robert Alain - 19 Janvier 2014 AYELLO Alexandre Henri Vincent - 01 Février 2014 TAHRI Soukaïna Kheira - 03 Février 2014 PETIT Lana Mathilde - 05 Février 2014 JOVANOVICH Constantino Tony - 06 Février 2014 SERDOBBEL Emy Véronique Many-Phong - 07 Février 2014 SANCHEZ Enola - 25 Février 2014 NOUR Mohammed-Amine - 28 Février 2014 DEMETER Martial - 03 Mars 2014 GLAUDIO Owen Dayvon - 14 Mars 2014 DE QUEYLARD Eléonore Alice - 16 Mars 2014 DELMONTES GALAN Aaron Jean-Marie José Antoine - 19 Mars 2014 CHAIRET Mélissa Valérie Marie-Angèle - 24 Mars 2014 CANOVAS HANSBERG Raphaël - 24 Mars 2014 BAEZA CORTES RUNEL Tiago Juan Guilhermo Yann - 26 Mars 2014 SEINE Turquoise Stessy - 27 Mars 2014 KORE Naïly - 17 Avril 2014

MIMMIH Adam - 28 Avril 2014 BEN MOKHTAR Tessnim - 28 Avril 2014 DUPEYRAT Giulia Roma - 29 Avril 2014 PANEPINTO CHIBOUB Naël Amir - 17 Mai 2014 MARTINEZ Mathis Gabriel Joseph - 21 Mai 2014 HADDOU Nayssam - 21 Mai 2014 AUDIBERT Leya Harmony - 12 Juin 2014 MARMEY Léonie Christiane Nina - 15 Juin 2014 LE TOHIC Julia Sylviane Nicole - 22 Juin 2014 MOUSSA Khelissa-Hind - 26 Juin 2014 FAYARD Liwen Ismaël - 02 Juillet 2014 CHABERT Liam Hédi Pierre - 05 Juillet 2014 ALLEL Assia - 07 Juillet 2014 LAGOUTTE Léna Rose - 08 Juillet 2014 LOPEZ Mathis Francis - 09 Juillet 2014 NOGUEIRA Olivia Maria - 09 Juillet 2014 ABDELLAH Riad - 11 Juillet 2014 GARCIA DE LAS BAYONAS Lilie-Charlotte - 15 Juillet 2014 PEREDES Margot Eliane - 17 Juillet 2014 LEGRET Maël Michel Paul - 18 Juillet 2014 WOEHRLE Loan - 21 Juillet 2014 COURTEILLE Esma - 21 Juillet 2014 PEREZ Jade Emma Emilie - 28 Juillet 2014

Mariages

CHEVALLEREAU Jacques Henri Adrien et MEZIANE Nicole le 15 mars 2014
PIROLLET Thierry Alain et BURNOUF Sylvie Chantal le 19 avril 2014
VALLAT Brice Pierre Henri et PONS Sylvia Sylvie le 26 avril 2014
PINOT Jérémy Thierry François et LOTIN Elise le 07 juin 2014
REDON Julien Luc et LAURENT Julie Jany Michèle le 14 juin 2014
SERAFINI Fabien Joseph Jean et GILLET Angélique Clémentine le 14 juin 2014
RIGAUX Olivier Dominique Gabriel et GUY Maryl Catherine Annie le 21 juin 2014
SALANCON Jérôme Frédéric Henri et BATTU-ROMERO Audrey Christelle le 28 juin 2014
FUSTER Laurent et DA SILVA Cheyenne le 05 juillet 2014
MAZOUR Andriy et BLANC Béatrice Daphnée Monique Yvette le 12 juillet 2014
JUSTINE Christopher Giovanni et GIRR Sabrina le 02 août 2014

Décès

LIAUTARD Marcel Roger le 11 janvier 2014
GABARRON Joséphine le 21 janvier 2014
GENOLHAC Arlette Germaine le 31 janvier 2014
PANET Jacqueline le 03 février 2014
PITOLET Jacques Auguste Jules le 09 février 2014
ALEXANDRE Léone Louise Rolande le 11 février 2014
MARTIN André le 20 février 2014
MEBARKI Karim le 20 février 2014
GUIGUES Yves Antoine Augustin le 01 mars 2014
SEGURA Manuela le 04 mars 2014
BAEZA Raymond Antoine Joseph le 11 mars 2014
NAVARRO René Jean le 16 mars 2014
GARRABE Paule Margueritte le 16 mars 2014
PREVE Norbert Antoine le 17 mars 2014
CARLI Dante Pierre Amérigo le 26 mars 2014

MALLEIN Jean Edouard le 06 avril 2014
JEAN Paulette Marie Jeanne le 10 avril 2014
TEYSSANDIE Francis Clément le 11 avril 2014
SALOTTI Mafalda Marie le 12 avril 2014
POUCHET Marie Louise Henriette le 13 avril 2014
RENAUDIN Anne Marie Eugénie le 18 avril 2014
LABRUNE Henri le 18 avril 2014
BARBAZA Simone Marie-Louise Rosalie le 19 avril 2014
REILZEN Arlette Joséphine le 06 mai 2014
DUSSOL Alain Marie Alfred Jules le 23 mai 2014
COULON Eliane Eugénie le 27 mai 2014
COURTADE-SABOUYE Germaine Andrée le 31 mai 2014
NAMAR Nadia le 19 juin 2014
PERON Raymonde Louise le 22 juin 2014
SABATIER Claude Léon le 30 juin 2014

AIMARGUES • ALES • BELLEGARDE
CRUVIERS-LASCOURS • GARONS • MANDUEL
REDESSAN • ROQUEMAURE
SAINT-SIFFRET • SAUZET • SAZE • UZES



RENSEIGNEMENTS ET COMMERCIALISATION

188, allée de l'Amérique Latine - 30900 Nîmes accueil.nimes@ggl-groupe.com

0 466 689 689

www.ggl-groupe.com

